



GAZETTE DU JOUR.

FRANÇOIS, de grands évènements se préparent ; je suis en *Velette* : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du samedi 13 octobre 1792.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

De Londres, ce 12 septembre. Le nombre des Français, sur-tout des prêtres, est tellement augmenté ici, qu'il a excité l'attention du ministère & du public. Déjà les deux partis tiroient de cette émigration des conséquences relatives à leurs principes, déjà même le peuple s'en occupoit, lorsque hier soir il est émané un ordre du conseil pour que, d'accord avec les souscriptions ouvertes pour le soulagement des Français émigrés, le château de Winchester fut réparé & prêt à recevoir ceux qui auroient besoin de secours. (Ce château étoit, dans la guerre dernière, l'endroit où on tenoit les prisonniers de guerre.) Cette mesure, pleine de sagesse, est un des résultats du vaste plan du ministère, & jamais les deux partis opposés n'ont tant agi, ni si secrètement.

Il paroît que la souscription sera très-forte. C'est l'évêque de Saint-Paul de Léon qui, en attendant, dirige la distribution des secours momentanés que quelques-uns exigent.

De Vienne, ce 22 septembre. Les inquiétudes qu'on a ici sur le sort du roi & de la reine de France ont engagé l'empereur à écrire ces jours derniers une lettre très-touchante au roi de Prusse pour le prier de hâter, autant qu'il le croira possible, sa marche vers Paris, dans l'espérance que les factieux en seront intimidés & qu'ils seront plus portés à conserver un dépôt qui mettra la ville de Paris à même d'obtenir quelques égards, qu'autrement elle ne pourroit espérer. Il est fâcheux seulement que le siège de Tütonville traîne plus en longueur qu'on ne se l'étoit d'abord imaginé, & que ce retard influe sur les opérations de l'armée prussienne, dont la marche est par-là ralentie. Il ne l'est pas moins que ce siège nous ait oté du service le général prince de Waldeck, qui a eu le bras gauche emporté. Cependant S. M. a annoncé hier avec l'air de la joie, qu'il y avoit espérance de conserver les jours de ce brave guerrier.

De Francfort, ce 2 octobre. M. le baron de Spielmann & d'autres conseillers auliques de Vienne continuent leurs courses dans les différens

états de l'Allemagne, pour conférer sur les affaires de France. Il est certain qu'il se formera un congrès à Luxembourg; mais son objet n'est point de fixer les destinées de ce royaume; on ne doute point qu'elles ne soient décidées par la force des armes. Le congrès taxera les épices de chaque puissance, & le partage de quelques parties de l'empire français en indemnité des frais de la guerre.

De Spire, ce 4 septembre. — Lettre de M. le général Custine à M. le comte d'Oberndorff, ministre dirigeant à Manheim.

M O N S I E U R ,

Je suis bien affligé d'être obligé de m'adresser à votre excellence, pour lui témoigner mon grand étonnement d'apprendre que les magasins des ennemis de la France ont reçu un asyle dans la ville de Manheim. Les anciens alliés de la maison palatine ne devoient pas s'attendre à une telle infraction à la neutralité à laquelle s'étoit voué S. A. S. électoral. Je ne puis me dispenser, monsieur, de vous demander de pouvoir faire vérifier par des commissaires la vérité de cette allégation; si effectivement vous ne préférez en y mettant la bonne foi qui doit toujours régner entre d'anciens alliés, de nous dénoncer ces magasins, & d'approuver alors que les grains, farines, avoines soient jetés dans le Rhin, en présence de six commissaires nommés par moi ou à votre choix; que les foin ou pailles soient brûlés ou jetés dans le Rhin.

Je serois très-affligé d'être forcé, pour satisfaire à mon devoir, de tout employer pour brûler ces magasins dans le cas ou vous refuseriez ma demande; croyez qu'il m'en coûteroit pour en venir à ces extrémités vis-à-vis d'un ancien allié de mon pays, & d'un prince dont j'ai appris depuis longtemps à priser les vertus; mais je n'en devrai pas moins & n'en mettrai pas moins d'activité à l'exécution de ce à quoi me forceroit votre refus.

F R A N C E .

De Wissembourg, ce 4 octobre L'avant-garde de l'armée de Custine s'est approché de Manheim,

tandis que celle-ci reste campée près de Spire. On ne saura probablement rien des entreprises ultérieures de cette armée, qu'après qu'elles auront été effectuées.

Les ennemis ont établi, il y a deux jours, une redoute vis-à-vis le Fort-Louis, dans laquelle ils ont érigé une espèce de grand mat pour servir de signal. Le commandant du fort a envoyé quelques boulets contre les retranchemens des ennemis, mais l'éloignement est encore trop grand pour leur causer quelque dommage. On a pu appercevoir distinctement deux bataillons avec huit caissons de munitions & un régiment de cavalerie. Peut-être les ennemis veulent-ils tenter un attaque contre le reste de l'armée qui se trouve ici, & chercher à prendre celle de Custine par derrière. Mais notre corps est assez fort pour repousser toute insulte, & nous pouvons d'ailleurs compter d'être efficacement secourus, s'il étoit nécessaire, par les garnisons de Fort-Louis, Wissembourg, Landau & Bitche.

De Lille, ce 7 octobre. — Proclamation du conseil de guerre.

C I T O Y E N S ,

« Quoique l'ennemi, étonné de votre constance & de votre courage, ne tire plus depuis 24 heures, le conseil de guerre ne peut se dispenser de vous dire: veillez de toutes parts, veillez. Son silence n'est peut-être qu'une perfide feinte; il vous prépare peut-être une nouvelle attaque: quelle douleur, citoyens, si par une sécurité prématurée, de plus grands malheurs venoient mettre votre constance à une nouvelle épreuve! Le conseil de guerre connoît bien tout ce qu'il a lieu d'espérer de votre courage, mais il ne doit pas moins veiller pour vous-mêmes.

» En conséquence, il vous défend, au nom de la loi, de retirer dans vos maisons, des combustibles, tels que gros bois, fagots, &c. qui sont à vos portes. Il vous ordonne de tenir dans vos greniers, des cuvettes pleines d'eau, & de surveiller par-

tout, jusqu'à ce que les découvertes aient rapporté que l'ennemi s'est absolument éloigné, circonstance dont vous serez informés par une nouvelle proclamation.

Par ordre du conseil de guerre.

Paris. Nous nous hâtons de désavouer la nouvelle que nous avons donnée hier de l'arrestation du citoyen Brichard, notaire, & de tout le paragraphe : cet officier public est chez lui, & la caisse de la Farge en bon ordre. L'article nous a été communiqué par le Courrier Français, qui la retracté, & nous le faisons d'après lui.

Séance des Jacobins, du 11 octobre. Lecture d'une lettre du département du Calvados, qui demande quels sont les motifs de l'exclusion de l'abbé Faucher; s'il est innocent, ses délateurs doivent être démasqués; s'il est coupable, ses commettans doivent lui retirer une confiance qui doit être le partage de la vertu. — Reproches au comité de correspondance de n'avoir point envoyé aux sociétés affiliées, l'arrêté qui prononce l'expulsion; avant, on avoit entendu une lettre remplie d'injures adressée à Chabot, sur laquelle il n'y a eu aucune discussion. — De Faucher on passe à Brissot. Dans son journal il a annoncé un parti agitateur & désorganisateur; il avoit promis des éclaircissemens sur cette annonce; ses délais sont taxés de mépris pour la société. Ses défenseurs vantent son patriotisme, ce qu'il a fait pour la liberté, combien il seroit dangereux de se prévenir; concluent à lui accorder un répit pour entendre sa justification. Cet avis prévaloit, lorsque Collot d'Herbois a soufflé de nouveau le feu prêt à s'éteindre. Devez-vous exclure le Jacobin Brissot? voilà votre question. Brissot est donc Jacobin? en vérité, je ne m'en doutois pas. Puisqu'il est Jacobin, je dois le défendre; aussitôt il l'accuse d'être traître, perfide, ingrat, ambitieux, ami de Narbonne & de Lafayette, de n'avoir jamais partagé l'enthousiasme des Jacobins; enfin, d'avoir imprimé dans son journal que la municipalité de Paris étoit assez bien composée

depuis qu'on en avoit purgé des scélérats, députés à la convention nationale. Proposé de ne fermer la discussion qu'après avoir entendu ceux qui voudroient parler en faveur de Brissot; bruyans murmures, terminés par un acquiescement à la proposition. Un orateur se présente & soutient que la question de la guerre que l'on doit à l'ardeur civique de Brissot, a occasionné la journée du 10 août. Forcé par l'auditoire de quitter la tribune. Manuel demande que le coupable soit entendu; un autre veut l'ajournement: non, il seroit indigne de nous. Brissot nous a méprisés, il se croit à la tête d'un parti. Demain doit commencer le combat entre les intrigans & les vrais patriotes: Jacobins, montrez-vous, soutenez votre caractère. Je conclus à la radiation; je l'appuye, dit Merlin: la lettre de Brissot à l'assemblée est une impertinence; si la guerre a amené la révolution du 10 à ce prix, je vote des remerciemens à Louis XVI, j'appelle Louis XVI le meilleur républicain. Quoi? parce que Brissot a conseillé la guerre, vous le regarderiez comme l'auteur de la victoire? Mais si nos phalanges eussent été écrasées par la cavalerie prussienne & autrichienne, qu'accuseriez-vous? je n'en dis pas davantage. Applaudissemens. L'ajournement mis aux voix est rejeté; après un long tumulte la radiation est adoptée à une grande majorité. Applaudi. — Succède la discussion de la garde prétorienne. Le premier orateur excite les murmures par ses circonlocutions oratoires. Billaud de Varennes le remplace & est écouté avec intérêt.

§. Le citoyen Rolland resté ministre malgré les envieux, & qui a déjà développé une très-grande énergie contre divers agitateurs, a écrit au conseil-général de la commune pour lui demander des renseignemens sur les mesures qu'il a dû prendre pour la sûreté du ci-devant monarque, sur la manière dont il est traité au Temple, & sur les dépenses qu'exige sa situation. Les commissaires du Temple sont chargés de donner leur mémoire pour mettre le conseil en état de répondre au ministre.

§. Les Jacobins sont en schisme ouvert. Faucher & Brissot sont rayés. On veut exclure les Girondais, on appelle ainsi les députés de la Gironde, Vergniaud, Guadet & autres grands talens de la convention.

§. Le citoyen Lemounier, qui fut tué dans la nuit des visites domiciliaires, étoit commissaire de garde au Temple. Il fouille dans les poches de Louis XVI. Que faites-vous ? Mon devoir. Vous êtes bien résolu. Je dois le faire.

§. On attend à Paris les douze apôtres de Worms, d'argent massif. Leur mission sera de reprendre leur simplicité primitive; on espère qu'ils voudront rentrer dans le commerce, dont leur titre de saints les exclue depuis long-temps.

§. Desglan, fournisseur des armées, & spécialement du camp sous Paris, a été chargé de fondre deux millions de balles. 47 milliers de plomb, qui viennent d'être enlevés à Chantilly, contribueront à cette utile fabrication. D'un autre côté, la plupart de nos ouvriers en fer sont occupés à multiplier le nombre de nos piques; & l'on travaille aussi constamment à nos effets de campement.

C O N V E N T I O N N A T I O N A L E .

Présidence du Citoyen Lacroix.

Séance du vendredi 12 octobre.

Quelques discussions sur l'organisation des comités font décréter que la loi qui les organisera sera envoyée aux départemens, pour que les citoyens connoissent à qui ils auront à faire.

La section de Marseille a procédé à l'élection du maître par scrutin à voix haute; elle a suivi l'exemple qui lui a été donnée par plusieurs sections. Grande discussion. On vouloit sévir contre Momoro, président de la section. On dit que le peuple de Paris veut faire la loi & n'en respecter aucune. On décrète que le président & le secrétaire seront mandés & apporteront avec eux les registres des délibérations.

Garat jeune, remercié, par une lettre, la convention, de la place de ministre de la justice qu'il accepte.

Une lettre des commissaires à l'armée des Alpes, datée de Chambéry, du 6, fait part qu'ils ont fait faire une proclamation, dans laquelle ils proposent aux Savoisiens, de s'allier à la France. La nation leur promet une paix & une protection éternelles. S'ils veulent rester attachés au gouvernement Piémontais, on les traitera eux, en amis; mais le roi sera toujours notre ennemi. Malgré l'arrivée de 7 mille Autrichiens, on tremble dans Turin. Nos troupes se font aimer; elles observent une exacte discipline. La Tarentaise & la Maurienne sont à notre disposition.

Une lettre des commissaires à Lille, annonce que l'ennemi s'est retiré & qu'il marche sur Valenciennes; il a perdu 3 mille hommes, & toute sa grosse artillerie a été démontée.

Une lettre interceptée, fait connoître que le roi de Prusse est très-fâché d'avoir entrepris la guerre contre la France, & pour un imbécille couronné qui s'y trouve.

On décrète le renouvellement des tribunaux de commerce & des bureaux de conciliation.

Le général Damourier se présente, il paroît à la barre. Vifs applaudissemens. Il rend compte de la disposition de son armée. Cette guerre, dit-il, est la dernière que nous aurons contre la tyrannie; la liberté s'affoiera bientôt sur tous les trônes de l'univers. On l'interroge sur Dillon, il dit qu'il faut ajouter peu d'importance à sa lettre, mais plutôt juger ses actions: il vient de repousser vigoureusement les Hessois.

Les officiers qui l'accompagnent présente l'étendard de ralliement des émigrés. On décrète qu'il sera brûlé par la main du bourreau.

On décrète que l'effigie du roi & le médaillon analogue seront supprimés dans les nouveaux assignats de 10 liv. qu'on va frapper. On supprime aussi le numérotage sur les assignats de 10 & de 25 livres.

On souscrit à Paris au bureau de la Vedette, boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis, numéro 3. Le prix de l'abonnement est de 27 livres pour l'année, 15 liv pour six mois, 7 liv. 10 s. pour trois mois. On peut s'abonner pour deux mois en envoyant un assignat de cent sols.